

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUIN 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00215

**PARTICIPATION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE AU COLLOQUE NATIONAL
ECO-CONCEPTION 2016**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 08 juin 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 40

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 42

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Eric BERLIVET,
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS,
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT,
M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK,
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON,
M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND,
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Roland GOUJON donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,

M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Marc JANDOT

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, M. Christian FAYOLLE,
M. Daniel JACQUEMET, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Claude SCHALK,
M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 17 juin 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160324-D20160021510-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160617

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUIN 2016

PARTICIPATION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE AU COLLOQUE NATIONAL ECO-CONCEPTION 2016

La feuille de route « Tourisme » de Saint-Etienne Métropole fixe comme objectif principal le développement du tourisme d'affaires sur le territoire. Le Bureau des congrès de l'Office de Tourisme de Saint-Etienne Métropole, Saint-Etienne Congrès Evènements, s'est renforcé afin d'accentuer la promotion de la destination au niveau national.

Afin de soutenir cette démarche et inciter les organisateurs d'évènements à tenir leur manifestation sur le territoire, Saint-Etienne Métropole apporte un soutien financier.

Le colloque national éco-conception a pour objectifs :

- d'organiser le plus grand événement français sur l'éco-conception avec plus de 300 participants attendus ;
- de sensibiliser et d'orienter les entreprises à l'éco-conception ;
- d'accompagner les acteurs du territoire dans leur démarche de transition économique durable ;
- de promouvoir le territoire comme le centre d'expertise national du développement économique par l'éco-conception et l'écodesign ;
- faire venir à Saint-Etienne des dirigeants d'entreprises de toute la France.

Confrontée à des enjeux majeurs d'attractivité, de diversification et de renouvellement de son tissu, l'économie doit jouer de ses capacités d'adaptation, d'innovation et de coopération. Conscient que la force d'une économie repose essentiellement sur le dynamisme de ses acteurs, la métropole entend stimuler la capacité d'innovation de son territoire en favorisant la compétitivité de ses entreprises et en impulsant l'émergence de nouvelles activités. Cette dynamique se confirme via le développement de la communauté d'innovation design et développement durable, qui se compose d'opérateurs de proximité comme le Pôle Eco-conception, le CIRIDD, Designers+ et la Cité du design. Il s'agira de la 6^{ème} édition du colloque national de l'éco-conception organisé par le Pôle Eco-conception.

Pour Saint-Etienne Métropole, l'objectif est de maintenir la tenue de ce colloque sur le territoire et d'accompagner le Pôle Eco-Conception pour la prochaine édition afin de faire évoluer la manifestation en lien avec les clusters, les établissements d'enseignement supérieur et le Pôle Métropolitain.

Le budget global de l'opération s'élève à 80 000 € sur lequel une aide de Saint-Etienne Métropole à hauteur de 5 000 € est souhaitée en complément des subventions de l'ADEME et de la CCI.

En contrepartie de cette aide financière, l'organisateur utilisera le logo de Saint-Etienne Métropole sur l'ensemble de ses outils de communication.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **arrête le montant de la participation de Saint-Etienne Métropole au Pôle Eco-Conception soit 5 000 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2016, gestionnaire ESRIE, destination INUM, article 65738.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU